

Intégration ou ségrégation des immigrants ? Pratiques plurilingues d'un pays officiellement monolingue: l'Andorre

Martine MARQUILLÓ LARRUY
Université de Poitiers

This paper explores the sociolinguistic context into which the newly created Andorran school system emerged. It is part of a broader research centered on the development of language images in Andorran multilingual schools. With Catalan as its only official language and with migrants of various nationalities amounting to 70 % of its population, the Pyrenean coprincipality of Andorra is a case of interest as regards the integration of non-native communities as well as language contacts. Taking into account the local specificities (both historical and anthropological) of the substratum, the first part of this article deals with the capacity of this society — which has undergone drastic changes — to integrate non-native communities. The second part is mainly concerned with the linguistic practices. It summarizes the degree of competence in the languages in contact, code-switching practices, and attitudes towards the official language.

Introduction

Ce travail fait partie d'une recherche de plus ample envergure sur l'école plurilingue andorrane¹. Dans la perspective d'une recherche ultérieure sur les représentations de la diversité linguistique au sein de cette institution, il a semblé nécessaire de donner un aperçu du contexte sociolinguistique dans lequel elle s'insère: c'est l'objet de cette contribution.

Le constat selon lequel il peut ne pas y avoir de correspondance entre le monolinguisme officiel d'un pays et sa situation sociolinguistique effective, s'actualise de manière particulièrement cruciale en Andorre où le catalan,

¹ Cette recherche en cours s'inscrit dans le prolongement des travaux se rapportant à la thématique «plurilinguisme» de l'EA 461 du Crédif, ENS de Fontenay / Saint-Cloud. Elle a fait l'objet d'une part, d'une première communication lors du colloque de Saint-Cloud: «Alternance des langues et apprentissage. Situations, modèles, analyses, pratiques», 6-8 février 1997, (texte à paraître dans un numéro spécial de la revue *Lidil*); et d'autre part d'une contribution (à paraître) dans la revue *Les cahiers du français contemporain*, n° 4: Marquilló, Cappeau et Fabre, «L'entrée dans l'écrit en langue cible d'élèves d'une classe bilingue».

langue officielle, se trouve en contact, pour des raisons liées à un fort phénomène migratoire, avec plusieurs autres langues. On sait, par ailleurs, que les comportements langagiers ne peuvent être dissociés de la réalité sociale dans laquelle ils s'insèrent; c'est pourquoi on s'attardera dans la première partie à fournir des éléments de compréhension de la société d'accueil afin de repérer ce qui dans le substrat traditionnel ou dans la société contemporaine est susceptible de constituer un frein ou au contraire peut faciliter l'intégration des communautés allogènes.

La deuxième partie portera plus spécifiquement sur les usages linguistiques. On tentera d'abord de clarifier les positionnements des différentes langues en présence puis on s'appuiera sur une enquête sociolinguistique récente pour commenter quelques aspects de cette communication plurilingue. On s'interrogera, pour conclure, sur la possibilité — ou non — d'interpréter les modalités des échanges qui nous sont donnés à voir dans l'enquête, en termes de conflits ou de coexistence pacifique...

1. Le contexte

1.1. Situation géographique et quelques jalons d'histoire...

«L'Andorre, ce n'est pas qu'un grand supermarché détaxé ou qu'un domaine skiable ensoleillé entre Barcelone et Toulouse»². L'Andorre, comme la plupart des autres micro-états d'Europe³, constitue une curiosité géographique, historique et juridique. Insérée dans la moitié Est de la chaîne pyrénéenne sur le versant méditerranéen, de hauts massifs, de près de 3000 mètres, la séparent de ses voisins immédiats la France et l'Espagne. D'une superficie d'environ 468 km², l'Andorre est constituée de vallées encaissées, majoritairement orientées nord / sud, «structurées» de part et d'autre d'un réseau hydrographique qui adopte la forme d'un «y». C'est sur ce réseau que se distribuent les principales localités; le point de jonction des trois rivières, concentre dans la capitale, Andorre la Vieille, et sa voisine, Les Escaldes-Engordany, 58 % de la population du pays. Des

² Ce sont les premiers mots de l'ouvrage de Jean-François Gallinier-Pallerola: *La religion populaire en Andorre. XVIe-XIXe siècles*. Presses universitaires du Mirail - Éditions du CNRS, 1990.

³ Des sept micro-états européens (Andorre, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Saint-Marin et le Vatican), l'Andorre est le second pour ce qui est de la superficie (après le Luxembourg: 2586 km²) et le troisième pour la densité de population (après Malte: 377 000 h., et le Luxembourg: 366 000 h.). (Comas d'Argemir et Pujadas, 1997: 39)

cinq autres paroisses — la paroisse est l'unité de division territoriale du pays — (Encamp, La Massana et Sant-Julia-de-Lòria, Ordino, Canillo), ce sont les deux dernières, les plus haut perchées dans les vallées, qui présentent le taux de densité de population le plus bas (ce qui, somme toute, est un schéma classique de l'occupation de l'espace pyrénéen). L'idée d'isolement qui peut résulter de cette situation géographique enclavée, n'est vraie qu'en partie⁴; l'Andorre, comme l'indique le titre d'une étude ethnographique est un seuil, «un pays de frontière»:

Les espaces frontaliers, en tant qu'espaces de transition et espaces liminaires, constituent des lieux d'interaction dans lesquels les gens parlent les langues en contact, établissent des relations régulières des deux côtés de la frontière, tout en créant des liens amicaux ou familiaux, ainsi que des types d'accords spécifiques de caractère individuel ou communal. Pour ceux qui y habitent, la frontière n'est pas un mur de séparation mais plutôt un pont autour duquel s'établit une communauté d'intérêts et s'organise le système de vie. (notre trad., Comas d'Argemir et Pujadas, 1997: 39)

La frontière constitue donc «un facteur structurel et stratégique qui n'a pas pour seule fonction de délimiter le pays, mais qui constitue également le moyen de sa subsistance» (ibid.).

Si la première mention des *andosins* se trouve dans la narration que Polybe fait de la traversée des Pyrénées par Hannibal, la structure juridique originale de l'Andorre se met en place sous la féodalité, suite à d'incessantes luttes entre l'évêché d'Urgell et le comte de Foix pour s'approprier ce territoire. Par deux paréages signés en 1278 et 1288, l'Andorre retrouve la paix et devient un domaine indivis. Ce pouvoir partagé, qui est un pouvoir affaibli, laissera naître des instances locales communales d'abord, puis en 1419, concédera aux *prohoms*⁵, le pouvoir d'élire un *Consell de la Terra*, premier organe fédérateur national qui gèrera les affaires communes et élira syndics et procureurs chargés de veiller sur les *privileges* acquis au fil des ans. Ce Conseil, l'un des plus anciens parlements d'Europe, a sans nul doute contribué à éveiller en Andorre l'idée de nation. Par le jeu des mariages, les droits sur l'Andorre des Comtes de Foix parviennent à la couronne de France et Henri IV sera le premier Roi de France, co-prince d'Andorre. En 1793, l'Andorre se trouve dans une situation délicate: en refusant de lever le tribut féodal, les révolutionnaires

⁴ Par exemple, dans *Montaillou, village occitan 1294-1324*, Emmanuel Le Roy Ladurie fait état de nombreux contacts et relations (liées, pour partie, à la transhumance) qui unissaient andorrans et montagnards de la Haute-Ariège.

⁵ Chef de famille privilégiée, qui jouit d'abord d'une reconnaissance sociale et plus tard politique.

libèrent le pays de la dépendance séculaire, et mettent ainsi en péril non seulement le statut de neutralité de l'Andorre (à un moment où les tensions entre France et Espagne sont vives), mais lui font également perdre les avantages précédemment acquis et indispensables à sa survie économique (en particulier les franchises douanières). Après des années de tractations, Napoléon 1^{er} rétablit, le 27 mars 1806, la situation telle qu'elle était à la veille de la Révolution⁶. Un processus de démocratisation va ensuite lentement s'amorcer. En 1866, le décret de *Nova Reforma*, dissociera le pouvoir communal de celui du *Consell General* (successeur du *Consell de Terra*), s'occupera des questions d'intérêt supra-communal, c'est-à-dire national, et élargira le droit de vote à tous les *caps de casa*⁷; ce droit sera ensuite étendu à tous les Andorrans de plus de 25 ans en 1933; les Andorrans, elles, devront attendre 1971.

Ce que l'on peut retenir de ce parcours cavalier de l'histoire andorrane c'est un double mouvement qui n'est contradictoire qu'en apparence: d'une part, une farouche volonté de maintenir un lien tutélaire (les co-princes sont les garants de la neutralité de l'Andorre); et d'autre part, une conquête progressive d'une plus grande autonomie dans la gestion des affaires intérieures. Pendant des siècles, toutefois, les modes de vie de ce petit pays ne se distinguent guère de ceux des autres communautés de montagnards et de bergers pyrénéens; même si ce qui singularise l'Andorre des autres vallées pyrénéennes est d'avoir su préserver son indépendance⁸. Sans nul doute, c'est au cours de ces cinquante dernières années que l'Andorre a subi les mutations les plus radicales. Mutations liées à une expansion économique et démographique spectaculaires, sur lesquelles on va revenir, et qui l'ont amenée à formaliser son droit coutumier en se dotant d'une constitution écrite en 1993. Etat de droit, démocratique et social selon les

⁶ Ce qui est moins connu, c'est que ce même empereur publie en 1812 l'annexion de la Catalogne et crée une administration départementale, qui inclut l'Andorre dans le «département du Segre» du nom d'une rivière locale. (Cavero 1995: 11)

⁷ Littéralement, «le chef de la maison», celui qui possède l'autorité au sein d'une famille, en général l'héritier.

⁸ Les historiens s'accordent à signaler qu'au moyen âge, la plupart des vallées pyrénéennes jouissaient d'une grande autonomie, voire étaient souveraines (contrôle des biens de subsistance, gestion de la fiscalité, de la justice); la rédaction de traités qui permettaient non seulement de délimiter les territoires mais aussi de réguler l'utilisation des ressources naturelles (pâturages, forêts, etc.) était également une pratique courante. Toutefois, dès le milieu du XVII^e siècle, l'affermissement du pouvoir central de part et d'autre des Pyrénées, et le recours des habitants de ces vallées à l'autorité de ces pouvoirs centraux pour résoudre les conflits locaux, font que ces parages tombent progressivement en désuétude.

termes de la constitution, la Principauté d'Andorre y est définie aujourd'hui comme une «co-principauté parlementaire» dans laquelle, les deux co-princes, l'évêque d'Urgell et le président de la République française, règnent sans gouverner.

1.2. La société traditionnelle andorrane

Avant d'en venir à la présentation de l'Andorre contemporaine, nous rappellerons quelles sont les structures traditionnelles qui, pendant des siècles, ont régi la société andorrane; si ces structures sont aujourd'hui sérieusement ébranlées, l'évocation de ce substrat permet de proposer une hypothèse explicative des tensions que connaît l'Andorre aujourd'hui autour des questions de la nationalité et celles de la législation concernant l'immigration.

La configuration économique et sociale d'une communauté est largement dépendante du milieu dans lequel elle s'insère. Lydia Armengol rappelle que «l'interdépendance homme-milieu génère des normes de conduite qui avec le temps deviennent des valeurs vertébrales de la structure socio-économique transformant les coutumes en préceptes intangibles» (notre trad., Armengol, 1988: 13). Avec 4 % seulement de terres cultivables, l'Andorre se caractérisait par une économie rurale fondée sur une agriculture vivrière à laquelle s'ajoutait un important élevage ovin qui permettait de mettre à profit les pâturages communs de la haute montagne, le fond des vallées, comme ailleurs dans les Pyrénées, constituant le domaine privé. Point d'opulence alors, mais une vie austère et dure⁹. Dans cet espace confiné, non extensible, *la casa* — mot-à-mot, la maison — est beaucoup plus qu'une bâtisse abritant les individus; c'est l'unité de base de la société andorrane: aux propriétés terriennes s'ajoutent des droits et un capital symbolique représenté par un nom¹⁰. La structure familiale est de type «souche», c'est-à-dire que la transmission des biens se fait par le biais d'un héritier unique, celui-ci pouvant être un garçon ou une fille, sans qu'il

⁹ Le juriste J.-A. Brutails (1859-1926) propose dans son ouvrage *La coutume d'Andorre*, un portrait éloquent: «Même à cette époque de l'année [l'été], l'aspect du pays est loin d'être gai. (...) L'étranger se sent comme emprisonné au fond de ces vallées trop étroites, enserrées entre des parois trop élevées; il souffre à voir l'aridité du sol et la misère des demeures» (Brutails, 1904/1965: 5).

¹⁰ Dans les usages contemporains, lorsque un andorran en rencontre un autre qu'il ne connaît pas, une des premières questions qu'il lui pose est: «De quina casa ets?» (de quelle maison es-tu?), ainsi, *la casa*, pour ceux qui peuvent en décliner l'identité, est un signe d'appartenance, de légitimité, dont se trouvent dépourvus les Andorrans qui ont acquis la nationalité récemment.

s'agisse obligatoirement de l'aîné. Les frères cadets doivent quitter la maison familiale: nombreux sont ceux qui s'établissent à Barcelone ou à Béziers; d'autres (les *pobladors* ou *casalers*) choisiront malgré tout de rester au pays et fonderont un nouveau foyer — ce sont les familles les plus pauvres — mais ils ne pourront pas prétendre au titre de *cap de casa* et seront donc exclus (jusqu'en 1933) des décisions politiques du pays. Ce système qui sacrifie l'individu au profit du groupe permet la stabilité du nombre de familles et assure ainsi la perpétuation de la communauté.

On comprendra dès lors qu'une société qui exclut ainsi la plupart de ses enfants¹¹ soit aussi sensible — voire réticente — à l'attribution de la nationalité. Jusqu'à il y a peu, il fallait être installé dans le pays depuis trois générations au moins¹², ou bien se marier avec une *pubilla* — une héritière — pour l'acquérir; dans ce dernier cas, au début de ce siècle, la pleine jouissance des droits civiques n'était pas encore automatique (Brutails, 1904/1965: 110). Et, s'il serait exagéré de parler de xénophobie, en raison même de la situation de frontière qui a habitué les andorrans à être en contact avec de multiples formes de l'altérité, il faut tout de même admettre qu'il existe bel et bien une tradition de méfiance à l'égard des étrangers¹³.

Pour interpréter ce substrat historique, il nous semble pertinent de retenir l'un des indicateurs de l'hypothèse anthropologique émise par Emmanuel Todd (1994) pour distinguer les cultures de tempérament *universaliste* de celles de tempérament *différentialiste*. Sans rentrer dans le détail de sa démonstration, on retiendra que l'universalisme conduit, selon lui, à

¹¹ Les anthropologues signalent néanmoins, que, parfois, des stratégies de contournement existent pour retenir plus d'un enfant au foyer (Comas d'Argemir et Pujadas, 1997: 83).

¹² Notons au passage que cette «unité de mesure» de trois générations correspond à la durée habituellement mentionnée par les sociologues pour considérer que des migrants sont «assimilés» dans la société d'accueil.

¹³ On trouve par exemple, dans les maximes du *Manual Digest* — ouvrage du XVIII^e siècle dans lequel Antoni Fiter i Rossell recueille les us et coutumes de l'Andorre — des préceptes qui conseillent de ne pas associer des étrangers à la gestion des affaires communes en raison du risque que cela comporterait pour le pays (maxime 43, p. 512). Si le contexte est tout autre aujourd'hui, on note dans certains usages linguistiques contemporains une attitude discriminatoire dans des dénominations très péjoratives et méprisantes des membres des communautés étrangères. Ainsi aux anciens «*xarnego*» (référant soit aux Espagnols galiciens, soit aux Espagnols andalous) et «*gabatoxo*» (référant surtout aux français mais pouvant être utilisé pour des andorrans vivant en France) s'est ajouté récemment «*porroxo*» pour nommer les membres de la population portugaise. Parmi les expressions linguistiques référant à l'identité se trouve également l'expression «*fer-se l'andorrà*» (faire l'andorran), moins péjorative que les précédentes; elle signifierait le fait de ne pas se faire remarquer ou de ne pas se compromettre pour arriver à ses fins. (voir Anna Arana dans Valls 1995: 81)

l'assimilation des populations immigrées, alors que le différentialisme conduit à leur *ségrégation*¹⁴. Un fort principe de *symétrie* régit la vie familiale chez les universalistes, ce qui signifie que le partage des biens se fait de manière égalitaire entre les frères¹⁵; en revanche, la matrice différentialiste qui «fait de l'identité ethnique une caractéristique héritée, mythiquement transmise par la famille ou par le sang» (*ibid.*, p. 22) se caractérise par une structure familiale de type «souche» non symétrisée: chaque génération sélectionne un héritier unique, les autres enfants sont exclus de la succession:

Ce système familial, qui considère les frères comme différents, met en place une structure mentale prédisposant à percevoir les hommes comme différents. L'inégalité franche des frères ouvre même la possibilité d'une catégorisation franchement inégalitaire des hommes et des peuples, et mène à la distinction d'élus et d'exclus, de supérieurs et d'inférieurs. (*ibid.*, p. 32)

Cette attitude n'est pas pour E. Todd sans conséquences sociales:

Dans le contexte d'une société industrielle, une telle attitude permet la prédominance de mouvements ouvriers réformistes qui ne contestent pas l'ordre social, comme la social-démocratie ou le travaillisme. Dans les sociétés de type universaliste, au contraire, l'ouvrier, homme universel parmi d'autres, ne peut accepter un statut industriel qui marque trop clairement sa subordination. D'où l'émergence à l'époque moderne de mouvements socialistes de coloration révolutionnaire, communistes ou anarchistes, en Russie, en Espagne ou en France. (*ibid.*, pp. 24-25)

Cette matrice culturelle traditionnelle échappe sans doute aux représentations conscientes des Andorrans¹⁶, ne serait-ce que parce que cette modalité de transmission des biens n'est pas spécifique à l'Andorre¹⁷;

¹⁴ Todd adopte à ce sujet une position très tranchée: «Seule l'assimilation doit être considérée comme un destin ultime. La ségrégation, qui perpétue un groupe minoritaire au sein d'une population hôte majoritaire, ne peut jamais être considérée comme une solution pour l'éternité. Elle laisse ouverte la possibilité d'une assimilation différée. Elle peut aussi déboucher, dans certaines sociétés et certains contextes de crise, sur des tentatives d'élimination du groupe minoritaire, enclavé parfois depuis des siècles. A la fin du XV^e siècle, l'Espagne expulse ses juifs. Entre 1933 et 1945, l'Allemagne tente d'exterminer les siens et ceux de toute l'Europe continentale.» (Todd 1994: 11)

¹⁵ «... le principe de l'égalité des enfants impose à l'inconscient l'*a priori* métaphysique d'une équivalence des hommes, des peuples, des races et des sexes.» (*ibid.*, 238)

¹⁶ Soulignant l'écart existant entre les *représentations conscientes* et les *réalités, inconscientes*, ce chercheur précise que: «les sociétés occidentales qui affirment le plus explicitement leur tolérance idéologique à la différence humaine ne sont pas nécessairement celles qui acceptent le mieux les différences anthropologiques, comme on le verra dans le cas des États-Unis. En France, la force du vote d'extrême droite, signe idéologique d'intolérance, masque le niveau rapidement élevé des taux d'exogamie des immigrés, signe anthropologique de tolérance.» (*ibid.*, 12)

¹⁷ «Cette zone souche [le nord du Portugal] constitue l'extrémité occidentale d'un vaste ensemble

elle nous semble néanmoins pertinente pour expliquer les résistances des vieilles familles andorranes à partager les privilèges dont elles jouissaient jusqu'à il y a peu.

Ce constat étant fait, il est important de souligner néanmoins que ce substrat est en pleine mutation. En effet, la prospérité économique que l'Andorre a connue des années 60 aux années 80 a contribué par la diversification des revenus — l'héritage à transmettre n'est plus seulement la terre — à modifier les modalités de cession du patrimoine; et même si les ethnologues constatent que l'affaire familiale est souvent encore léguée à un seul des enfants, le reste de la fratrie ne se trouve plus exclu de la succession et reçoit d'autres biens ou d'autres valeurs équivalentes. Cette tendance qui fait actuellement basculer la structure asymétrique traditionnelle vers une structure symétrique de la famille, devrait favoriser, dans les dernières générations au moins, l'idée d'une égalité entre les hommes quelle que soit leur origine.

1.3. Evolution démographique et immigration

Au début du siècle, comme l'économie traditionnelle s'essouffle et de nombreux Andorrans — héritiers ou non — émigrent, l'Andorre affiche une nette baisse de sa population¹⁸. La construction de la route entre la frontière espagnole et la frontière française (terminée en 1933), celle d'une centrale hydroélectrique, mais aussi la guerre civile espagnole et la seconde guerre mondiale inverseront cette tendance par l'arrivée de réfugiés politiques et d'immigrés. Cette première vague d'immigration sera suivie au cours des années 50-60, par une deuxième, plus importante, liée au développement économique de l'Andorre. En 1995, l'augmentation relative par rapport à la population de 1920 est de 1382 % ! Autrement dit, en 75 ans, la population de l'Andorre a été multipliée par 15¹⁹. Le graphique ci-après permet de visualiser l'évolution du phénomène migratoire et montre le rapport numérique des populations en présence. Le groupe majoritaire

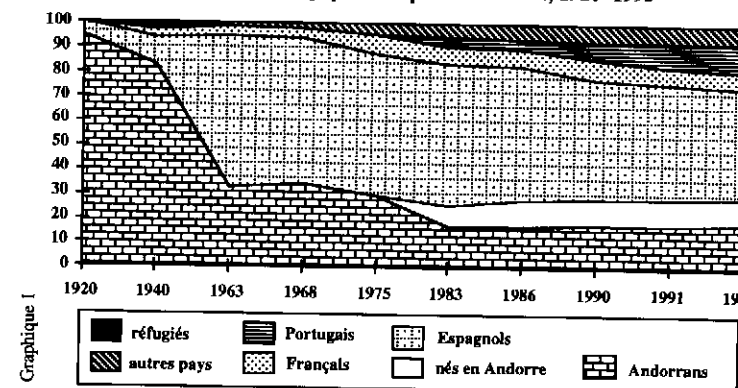
continu allant des Alpes à la côte nord de la péninsule Ibérique, à travers l'Occitanie, le Béarn, la Catalogne, le Pays Basque, les Asturies et la Galice.» (*ibid.*, 385)

¹⁸ On estime que la population de l'Andorre, au cours du XIX^e siècle, oscillait entre 5000 et 6000 habitants; or, en 1930, les statistiques de l'évêché ne recensent plus que 4042 habitants. (Adellach & Ganyet, 1977: 91)

¹⁹ On passe en effet de 4309 habitants en 1920 à 63 859 en 1995. Signe des temps, les statistiques officielles enregistrent en 1995 une baisse, légère il est vrai (- 0,7 %), de la population par rapport à l'année 1994.

est celui de nationalité espagnole (45 %); avec le groupe français, il est celui qui est le plus anciennement installé dans le pays²⁰. Il ne s'agit pas d'un groupe homogène, ne serait-ce que du point de vue linguistique, car les régions de provenance sont diversifiées: la Catalogne, l'Andalousie et la Galice sont celles qui sont le plus représentées (en 1990, respectivement: 44,9 %²¹; 21,1 %; 10,5 % de l'ensemble des Espagnols).

Répartition de la population par nationalités, 1920-1995



Dans le courant des années 80, un groupe jusqu'alors indistinct dans la catégorie «autres pays», émerge: il s'agit du groupe lusophone qui atteint en 1995, 11 % de la population totale. Il s'agit d'une population jeune (52 % des actifs ont entre 25 et 34 ans), originaire surtout du nord du Portugal. La communauté française²² représente entre 7 et 8 % de la population de manière assez constante depuis les années 75, elle est issue des régions françaises limitrophes; enfin on note que la période contemporaine affiche une proportion importante (7 %) et une diversification²³ de la catégorie «autres nationalités».

²⁰ En 1990, 23 % des espagnols et 10,4 des migrants français sont installés depuis plus de 20 ans. (Calvo, *et al.* 1990: 47)

²¹ Bien que dans ce groupe 22% d'entre eux ne sont pas originaires de Catalogne. (*ibid.*, 55)

²² Précisons que dans le cadre de cet article, «communauté» est à prendre comme synonyme de «groupe» et non dans le sens spécifique que Labov donne à «communauté linguistique». Outre que nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour caractériser les groupes en présence dans l'acception donnée par Labov, l'utilisation de cette dénomination demeure ambiguë dans des contextes plurilingues. (voir la discussion de Louis-Jean Calvet à ce sujet, Calvet 1994: 89-97 et 116-130)

²³ Les statistiques consultées distinguent en effet pour l'année 95, outre 4 catégories générales (autres asiatiques / européens / américains / indéterminée), 15 nationalités différentes ! Parmi les groupes

Avec près de 70 % d'immigrés, l'Andorre bat sans doute le record d'Europe²⁴ (le Luxembourg, en 1986, détenait la deuxième place, avec 26,3 % d'immigrés, Calvo et al. 1990: 20). Cette supériorité numérique semble alimenter une crainte permanente de dilution de l'«identité»²⁵ des nationaux — à moins que ce ne soit elle, précisément, qui en ait permis la construction²⁶ — cette supériorité numérique explique, et souvent justifie, dans les discours en tout cas²⁷, les hésitations des différentes lois d'acquisition de la nationalité qui se sont succédé ces 30 dernières années (alternance entre une politique d'ouverture et de restriction), et dont le graphique rend compte à travers la catégorie singulière des «nés en Andorre».

Toutefois, ce n'est pas deux, mais trois catégories d'Andorrans que nous distinguerons à la suite de Comas d'Argemir et Pujadas (1997: 61). Il y a d'une part, les «Andorrans de souche» — ceux qui sont nés dans le pays —

numériquement les plus importants, il faut signaler: les Anglais (majoritairement des retraités), les Hindous (commerce), les Philippines (employés domestiques).

²⁴ Toutes proportions gardées, cette situation n'est pas sans rappeler celle de Chicago dans les années 30: «en 1920, la ville comptait dans sa population un tiers d'étrangers, un tiers d'enfants d'étrangers (dont près de trois quarts avaient des parents nés tous les deux hors des États-Unis) et un tiers d'américains» (Calvet 1994: 20). Contexte spécifique, qui comme on le sait, a permis de considérer «la ville comme un laboratoire social» et à donné naissance à l'«école de Chicago».

²⁵ La réflexion sur l'identité se manifeste en particulier autour de débats sur la spécificité de l'«andorranité» par rapport à la «catalanité». Plusieurs universités d'été à Prada de Conflent (*Andorra i la catalanitat*, *La identitat nacional*, voir bibliographie) y ont été consacrées. Toutefois, les arguments d'une spécificité andorrane sont flous, d'autant que: la proximité culturelle et linguistique est séculaire; bon nombre de Catalans (ou leurs enfants) qui résident en Andorre sont aujourd'hui devenus Andorrans; bon nombre d'Andorrans effectuent des séjours réguliers en Catalogne puisqu'ils sont nombreux à avoir des résidences secondaires sur la côte catalane; les spécificités dialectales du catalan d'Andorre tendent à disparaître (les effets de la *normalisation* linguistique catalane ne s'arrêtant pas à la frontière de la Seu d'Urgell); des synergies se sont naturellement instaurées lors de la mise en place des deux systèmes éducatifs... seule la spécificité historique et institutionnelle semble, peut-être, irréductible.

²⁶ Selon Jean Bécot, le processus «d'andorranisation» a débuté dans les années 70 (Bécot 1996: 22); ce qui semble être confirmé par le programme d'«andorranisation» scolaire (voir fin du § 2.1.) qui démarre en 1972. Or, c'est de 1960 à 1970 que l'Andorre a connu le plus important flux migratoire.

²⁷ Pour Jean-François Bayart, c'est précisément la notion d'identité qui est au cœur des conflits yougoslave, algérien et africain. Il déclare à ce sujet: «Ces conflits se sont noués autour de la notion d'identité. Ils tirent leur force meurtrière de la supposition qu'à une prétendue «identité culturelle» correspond nécessairement une «identité politique», en réalité tout aussi illusoire. Dans les faits, chacune de ces «identités» est au mieux une construction culturelle, une construction politique ou idéologique, c'est-à-dire *in fine*, une construction historique. Il n'y a pas d'identité naturelle qui s'imposerait à nous par la force des choses (...) Il n'y a que des *stratégies identitaires*, rationnellement conduites par des acteurs identifiables.» (Bayart 1996: 9-10)

qui y ont des ascendants et se considèrent comme les plus légitimes (ils représentent 25 % des Andorrans et 7,8 % de la population totale); d'autre part, le groupe que l'on nomme «Andorrans de première génération», numériquement plus important que le précédent; il s'agit de ceux qui, étant étrangers ou fils d'étrangers, ont pu acquérir la nationalité par le biais d'une loi; il y a enfin, le groupe des «nés en Andorre» après la date fatidique du 1er janvier 75, dont la nationalité est restée en suspens — ils étaient donc apatrides — jusqu'à il y a peu²⁸.

Ces distinctions ne sont pas symboliques: seuls les Andorrans ou les étrangers résidant depuis plus de 20 ans dans le pays peuvent acquérir des terrains (la spéculation immobilière a été à l'origine de grandes fortunes); seuls les Andorrans ont la possibilité de créer des entreprises (règle qui a été contournée par la pratique du «prête nom»). Les droits civiques ne sont accordés aux Andorrans de première génération que lorsqu'ils résident depuis au moins 28 ans dans le pays; enfin, les Andorrans, quelle que soit la génération, ont un accès privilégié aux postes offerts par les administrations publiques.

1.4. Aspects socio-économiques de l'Andorre d'aujourd'hui²⁹

Le passage d'une économie de quasi pénurie à une économie d'abondance en 50 ans est liée d'abord au tourisme commercial, puis sportif (en 1994, 14 millions de touristes sont passés par l'Andorre, Comas d'Argemir et Pujadas 1997: 58); les franchises douanières avec les pays voisins, issues des privilèges médiévaux, permettent d'y obtenir des produits à des prix détaxés³⁰. Le taux d'activité dans la société andorrane est élevé (55,1 % vs 44 % de moyenne pour la CEE). Les principales caractéristiques de cette économie sont l'urbanisation et la tertiairisation des secteurs³¹. Les trois

²⁸ La dernière loi votée à ce sujet date du 31 janvier 1996; elle accorde automatiquement la nationalité andorrane aux personnes «nées en Andorre» dans le cas où au moins l'un des parents réside en Andorre depuis au moins 18 ans. Si la durée de résidence est inférieure, alors la nationalité andorrane n'est que provisoire, la nationalité pourra être acquise à la majorité sous certaines conditions. (voir *Bulletin Officiel del Principat d'Andorra*, n° 8, any 8, 31/1/96, p.158)

²⁹ Sauf indication contraire, nous empruntons ici les indications chiffrées à l'étude de Calvo, Martinez et Gasch, 1990.

³⁰ Depuis l'entrée de l'Espagne dans la CEE, les prix andorrans ont cependant perdu de leur compétitivité.

³¹ Le secteur primaire, avec une quasi monoculture du tabac, représente 1,2 %. 22,9 % des activités se situent dans le secondaire et 75,9 % dans le tertiaire (les moyennes de la CEE sont respectivement de: 7,8 %; 32,1 %; et de 60,1 %).

pilliers de l'économie sont le commerce, l'hôtellerie et la construction³² et 83 % de la population active y est salariée.

Il faut noter d'emblée qu'il y a une corrélation forte entre situation socio-professionnelle (et donc statut économique), niveau d'études et nationalité (voir les tableaux 5 et 6, en annexe). Par exemple, les Andorrans et les Français sont ceux dont le niveau d'études secondaires et universitaires est le plus élevé et ils sont les plus nombreux à assumer des tâches de responsabilité; en revanche, les Portugais, sont pour 54 % d'entre eux, ouvriers, et 40 % employés (les hommes travaillent dans le secteur de la construction et les femmes sont vendeuses ou femmes de ménage). Dans la population espagnole, les Catalans se situent majoritairement dans les couches moyennes et travaillent principalement dans le commerce et l'hôtellerie alors que les autres Espagnols sont plutôt ouvriers. La répartition des différentes nationalités sur le territoire national (cf. tableau 7, en annexe) n'est pas aléatoire: les Français et les Portugais habitent dans les paroisses hautes, près de la France, alors que les Espagnols sont plus nombreux dans la capitale et dans la zone frontalière avec l'Espagne³³.

1.5. *Intégration ou ségrégation des immigrants ?*

Ce portrait que l'on vient d'esquisser révèle l'évidence de différences socio-économiques importantes entre les différentes communautés en présence. Ce constat a pu conduire certains chercheurs à les interpréter en termes de *verrouillage* de la société d'accueil:

Il y a une façon synthétique de qualifier globalement la structure sociale andorrane. Il s'agit du terme de *segmentation*. L'Andorre est une société segmentée, un territoire sur lequel cohabitent des groupes sociaux très différenciés avec peu de liens entre eux pour ce qui est des interactions sociales. Les fractures de classe ne constituent qu'une des divisions qui séparent les groupes sociaux andorrans. L'autre fracture est de caractère national et se trouve en relation avec

³² Dans la répartition de la population active, le commerce et l'hôtellerie représentent 43,4% et la construction 11,8%. Pour ces deux secteurs, les statistiques françaises et espagnoles (année 1987), sont respectivement de 14,4% et 6,6%, et de 17,5% et 8,3%.

³³ Cette répartition non aléatoire ne doit pas pour autant être interprétée, à notre connaissance, en termes d'existence de ghettos: l'exiguïté de l'espace constructible disponible fait que l'habitat en Andorre se caractérise par sa «verticalité»; l'habitat collectif y est prédominant, ce qui entraîne un brassage des populations en présence (même si les personnes de faible revenus cherchent à se loger dans les habitations les plus anciennes, moins onéreuses). La majorité de la population vit dans des appartements d'immeubles — de 5 à 10 étages selon la déclivité du terrain — généralement en location (72 %, vs 34 % en France et 19 % en Espagne); le taux de résidences individuelles bien qu'en expansion ces dernières années est peu élevé (10% vs 60 % au Luxembourg, 54 % en France et 33 % en Espagne).

les origines et avec des facteurs linguistiques et culturels. Face à l'avalanche migratoire, les andorrans se sont repliés sur eux mêmes. Ils font partie pour la plupart des classes bien situées économiquement, ils contrôlent l'appareil politique et les décisions qui concernent la dynamique interne du pays, mais en revanche ils ne contrôlent pas les espaces sociaux, ne serait-ce que par le fait d'être minoritaires dans leur propre pays. Dans ce contexte, il y a eu une tendance à renforcer les relations avec les autres andorrans. (notre trad., Comas d'Argemir et Pujadas 1997: 123)

Si les cloisonnements de classe économique sont incontestables, en revanche, l'interprétation de la solidarité interne du groupe andorran comme une fermeture à l'altérité nous paraît devoir être interrogée — même s'il est vrai que cette interprétation fait partie des discours communs tenus par ceux qui ne font pas partie de ce groupe. Nous voudrions opposer à ce reflet pessimiste et statique d'une société d'accueil fermée, une image moins négative ou du moins plus ouverte sur l'avenir, par la prise en compte de paramètres auxquels, apparemment, cette étude ne s'est pas intéressée. Pour l'élaboration de son hypothèse permettant de distinguer les sociétés à tendance «*universaliste / assimilationniste*» de celles à tendance «*différentialiste / ségrégationniste*», E. Todd propose deux autres indicateurs anthropologiques que nous n'avons pas encore mentionnés. L'un de ces indicateurs³⁴ nous paraît pertinent pour notre propos: il s'agit du taux d'exogamie³⁵. Todd précise à ce sujet:

L'échange des femmes est, lorsque deux groupes humains entrent en contact, un mécanisme anthropologique fondamental: s'il se produit, il implique une dynamique d'assimilation; s'il est refusé, une trajectoire de ségrégation. Le taux d'exogamie, proportion de mariages réalisés par les immigrants, leurs enfants ou leurs petits-enfants avec les membres de la société d'accueil, est l'indicateur ultime d'assimilation ou de ségrégation, qui peut opposer sa vérité à celles des indicateurs politiques ou idéologiques. (Todd, 1994: 11)

Cet indicateur semble être dans la société andorrane propice à une trajectoire d'intégration. En effet, il est significatif que cette société — alors que tel n'est pas le cas des autres communautés pyrénéennes —

³⁴ L'autre indicateur est le statut des femmes, dont nous ne traiterons pas ici. Précisons toutefois que bien qu'elles n'aient obtenu le droit de vote qu'en 1971, et sous réserve d'études plus précises, leur statut en Andorre, ne semble pas très différent de celui des pays voisins. Le taux de travail féminin y est très élevé: il est de 45,6 %, alors que la moyenne de la CEE est de 33,3 % (Calvo, Martínez, Gasch, 1990: 77). Mais le travail des femmes traduit-il un statut élevé et permet-il réellement leur émancipation ? Dans un couple, le travail féminin n'est parfois qu'une nécessité pour faire face au bas salaire du conjoint.

³⁵ Cet indicateur est également signalé par d'autres chercheurs: «... dans les sociétés traditionnelles, toute mesure de discrimination envers un groupe est aussi une exclusion des liens matrimoniaux.» (Widmer, 1993: 81)

permette à un étranger d'acquérir la nationalité grâce au système de la *pubilla* (héritière). Au-delà de ce substrat traditionnel relativement favorable, il convenait de repérer toutefois si les mariages contemporains relevaient plutôt de l'endogamie ou de l'exogamie. Des études statistiques à ce sujet nous faisant défaut, nous avons effectué un sondage exploratoire du registre de l'état civil d'Andorre la Vieille. Le tableau ci-après présente une synthèse des résultats dont le détail figure en annexe.

Période	Nombre de mariages	Nombre de mariages non-mixtes	Nombre de mariages mixtes
1914-1919	51	73 %	27 %
1940-1941	16	44 %	56 %
1960	27	48 %	52 %
1980	42	64 %	36 %
1990	27	48 %	52 %

Tableau 1

La première période considérée nous paraît un bon indice des prédispositions de la société d'accueil, puisqu'en 1920, l'immigration ne représentait que 0,5 % de la population totale. Proche du tiers, le nombre de mariages mixtes n'y est donc pas négligeable. A titre indicatif, en 1940, 1963, 1983 et 1990, la population immigrée représente respectivement: 17 %, 67 %, puis 73 % et enfin 71 % de la population totale du pays³⁶. L'année 1980, introduit un hiatus par le nombre important de mariages non-mixtes: il résulte cependant d'une endogamie des ressortissants de nationalité espagnole (voir tableau 8, en annexe). Si l'on prend en considération l'ensemble des mariages depuis 1940, pour cette commune, 46 % des mariages sont mixtes. Ces couples mixtes sont constitués de 67 % de couples de nationalité andorrane / espagnole; 2 % de couples de nationalité andorrane / française; et de 31 % de couples dont l'un est espagnol et le conjoint est de diverses autres nationalités (portugais, français...). Ce qui indique que les pratiques exogames concernent de manière importante non seulement les membres de la société d'accueil, mais aussi ceux des communautés allogènes. Bien entendu, une étude systématique sur l'ensemble des communes devrait être conduite pour corroborer ces tendances. Précisons toutefois, pour appuyer notre argumentation, que ces résultats n'entrent pas en contradiction avec des

³⁶ Nous ne disposons pas de ces chiffres pour la commune.

constats que l'on peut faire à partir d'observations empiriques; de plus, ils demeurent également plausibles si l'on prend en considération des facteurs comme la poursuite d'études hors du pays, qui favorise l'élargissement des interactions culturelles et sociales des individus.

Ainsi, sans nier que dans la société andorrane contemporaine, des cloisonnements socio-économiques et culturels importants existent, que dans les discours, des résistances se manifestent encore sur les questions de nationalité et d'immigration, la matrice anthropologique qui se dessine (évolution des modes de transmission des biens dans la famille et pratiques exogames) semble laisser présager, au moins sur le long terme, une évolution à tendance non ségrégative.

2. Les pratiques langagières

L'arrière-plan social que l'on vient d'évoquer laisse présupposer d'ores et déjà la complexité des comportements langagiers. Après l'analyse du positionnement des quatre principales langues en contact, on s'intéressera aux résultats d'une enquête sociolinguistique réalisée par un organisme de marketing, suite à une commande officielle du Service de politique linguistique du ministère des affaires sociales et de la culture du gouvernement andorran.

2.1. Statut, nombre de locuteurs et supports institutionnels des langues

Les langues qui cohabitent sur ce petit territoire se caractérisent par la diversité de leurs statuts, le déséquilibre du nombre de leurs locuteurs et l'inégalité des supports institutionnels dont elles peuvent bénéficier; il s'agit néanmoins de langues qui sont proches du point de vue structurel, puisque catalan, castillan, français et portugais sont des langues romanes; pourtant les potentialités d'intercompréhension sont importantes; enfin, pour ce qui est de leur statut symbolique, il ne faut pas oublier que le positionnement dans la hiérarchie sociale de ceux qui les utilisent peut contribuer à modifier les attitudes à leur égard.

Le français et le castillan, langues internationales, bénéficient d'un fort statut symbolique. Il s'agit de la langue des pays voisins: les deux frontières en Andorre ne sont distantes que d'une cinquantaine de kilomètres. De plus, avant l'autonomie de la Catalogne — soit jusqu'au début des années 80 — c'étaient les deux seules langues des médias qui

parvenaient en Andorre par le biais de la télévision³⁷ ou qui en provenaient par les radios³⁸.

Le français est peu présent dans les échanges quotidiens, mais il reste une langue de communication fréquente dans les pratiques commerciales liées au tourisme; en dépit de cette irrégularité d'emploi, son prestige provient, d'une part, des liens historiques instaurés avec la France — c'est la langue de l'un des co-princes; d'autre part, le système scolaire français, implanté dans le pays depuis le début du siècle, jouit d'une excellente image: réputé «difficile», il obtient une réussite très élevée au Baccalauréat.

Le castillan, bien que n'ayant aucun lien institutionnel avec l'Andorre, est surtout conforté par le nombre de ses ressortissants, par l'existence d'une école espagnole, par la fréquentation assidue de sa télévision, mais aussi par le rôle non négligeable qu'il joue dans les interactions liées au tourisme.

La langue portugaise est bien celle dont le statut semble le plus précaire, puisqu'elle est la seule à ne bénéficier d'aucun support institutionnel et qu'elle est associée au groupe le plus défavorisé économiquement.

La position de la langue officielle est ambiguë, car elle est à la fois forte et fragile. Alors que le catalan a été — pour l'Espagne — ou qu'il est encore — pour la France — considéré en situation de minoration, il a toujours bénéficié en Andorre d'une position institutionnelle forte, puisque légitime: c'est le seul Etat au monde dont il soit la langue officielle; même si pour se maintenir, cette légitimité a dû opposer de sérieuses résistances aux pressions exercées par ses deux voisins, comme le rappelle Jean Bécot³⁹. Les documents officiels, le courrier adressé à l'administration, les panneaux dans les rues sont donc depuis toujours en catalan et la création

³⁷ TV3, la télévision de Catalogne a commencé à émettre en septembre 1983.

³⁸ Les deux stations «locales» (concessions), *Sud-Radio* et *Ràdio-Andorra*, émettaient l'une en français et l'autre en castillan.

³⁹ «Les Pays Catalans ont une dette envers l'Andorre. Ce rôle de citadelle du catalan, pourquoi a-t-il été possible ? Parce l'Andorre était et est un Etat. Ce détail, ce fait de choisir sa propre langue officielle, est une preuve majeure, peut-être moins importante que le fait d'être reconnue internationalement, ou que le fait de constituer un Etat de droit, mais c'est un élément et une preuve incontestable que l'Andorre est un Etat. Si tel n'était pas le cas, le catalan ne serait pas la langue officielle et le français et le castillan se seraient au moins introduits comme langues co-officielles, sous l'influence d'un co-prince français tout puissant — souvenez-vous qu'en 1953 il a exercé une terrible pression sans réussir à faire lâcher l'Andorre —, et d'un évêque, celui de 1950, en cheville avec les fascistes — il avait été nommé par Franco — qui essayait de supprimer le catalan de Catalogne.» (notre trad., Bécot 1996: 22)

récente de médias devrait consolider cette position: le premier quotidien, *Poble Andorrà*, date de 1974⁴⁰, une radio a été créée en 1991, et une télévision nationale devrait voir le jour d'ici peu. Mais cette position institutionnelle est cependant fragile: les différents décrets qui se sont succédés (1938, 1953, 1966, 1968, 1971...) pour rappeler que le catalan est la langue officielle l'attestent (Bécot 1996: 34). Le facteur explicatif de la faiblesse numérique de ses locuteurs, malgré ses allures d'évidence — d'après l'enquête à laquelle on se réfère, moins de 50 % de la population a pour langue maternelle le catalan (nationalités espagnole et andorrane, confondues) — nous semble devoir être interrogé: d'une part cette indication chiffrée exclut tous ceux qui, n'ayant pas appris à parler dans cette langue, ont cependant le catalan comme langue seconde; et d'autre part, on sait que du point de vue linguistique, la force numérique d'un groupe n'est pas toujours un facteur déterminant sa *vitalité ethnolinguistique*⁴¹, et qu'inversement, le fait d'être en situation minoritaire peut aussi contribuer à resserrer les liens, et donc à faire face; ce qui semble d'autant plus aisé lorsque l'on détient les postes clés dans la société...

2.2. *Présentation de l'enquête*

L'enquête sociolinguistique dont on se propose de commenter quelques résultats a été réalisée sous la direction de Francesc Camp Torres, à la demande du gouvernement, entre septembre et octobre 1995. Il s'agit là d'une grande première, car si l'Andorre a suscité de nombreux travaux en histoire, droit, géographie, et récemment en ethnographie, il n'existe pas, à notre connaissance⁴², d'enquêtes portant sur les pratiques linguistiques de l'ensemble de la société andorrane comme celles qui ont été conduites, par

⁴⁰ Il reprend le nom d'une publication réalisée par des émigrés andorrans à Barcelone en 1934. (Sorribes 1995: 54-57)

⁴¹ Hamers et Blanc mentionnent, par exemple, les travaux de Kloss en 1966 sur le maintien ou la perte des langues minoritaires aux États-Unis: «une population minoritaire nombreuse implique des contacts multiples avec le groupe dominant, des divisions internes accrues, une dilution de ses forces (...) [le] groupe germanophone aux États-Unis était le groupe immigré le plus nombreux jusqu'en 1940 mais [il] n'a cessé de décroître depuis et de s'assimiler.» (Hamers & Blanc, 1983: 221)

⁴² Les seuls travaux en linguistique que nous connaissons portent sur les variétés dialectales du catalan d'Andorre: Riera M. (1992): *La llengua catalana a Andorra, estudi dialectològic dels seus parlars rurals*, Institut d'Estudis Andorrans (Barcelona), et Rabassa Areny L. (1994): *Phonétique, phonologie et morphologie nominale du catalan andorran; le système linguistique et ses variations*, thèse de doctorat, Université de Toulouse le Mirail.

exemple, en Suisse avec les recensements fédéraux. S'agissant d'une enquête par questionnaire, d'une durée de 25 minutes, les limites des résultats que nous commenterons ici sont celles du genre⁴³. Elle a toutefois le mérite d'exister, ce qui n'est pas rien. Elle est riche, en tout cas, en suggestions de recherches ultérieures qui pourront affiner, confirmer ou infirmer ces résultats quantitatifs. Elle porte sur un échantillon représentatif de la population âgée de plus de 14 ans, soit 84 % de la population totale⁴⁴, et elle distingue pour les ressortissants espagnols, ceux qui sont de langue maternelle catalane et ceux dont la langue maternelle est le castillan. On a privilégié dans l'enquête les dimensions qui nous paraissaient mieux rendre compte du plurilinguisme de cette société, perspective qui n'est pas exactement celle de l'enquête qui, commande officielle oblige, aborde davantage les phénomènes linguistiques par rapport au catalan.

2.3. Connaissance des langues en présence

Pour établir le degré de connaissance de chaque langue, les quatre compétences (compréhension orale / écrite; expression orale / écrite) devaient être situées sur une échelle de valeurs à 7 niveaux⁴⁵.

Pour toutes les langues, les compétences de réception sont plus élevées que celles de production; mais c'est pour le catalan que l'écart entre la compétence de compréhension orale et celle de production écrite est le plus élevé; l'écart entre les deux compétences est, par exemple, bien moindre pour le français, ou pour le castillan.

⁴³ Ecart entre les pratiques déclarées et les pratiques effectives; *paradoxe de l'observateur*; subjectivité des appréciations lors de l'évaluation des compétences personnelles dans les différentes langues (que signifie parler «parfaitement» le français ?) etc. De plus, la brochure publiée ne fournit même pas le questionnaire utilisé; elle se présente dans l'introduction comme un résumé des principaux résultats: ceci entraîne des ambiguïtés dans l'interprétation de certaines données chiffrées. Par exemple, le graphique 2 de la page 11, précise qu'il y a 30 % d'Andorrans et 19 % d'Espagnols de langue maternelle catalane; or, page 20, on signale que 41 % de la population est de langue maternelle catalane: faut-il donc déduire de cette dernière information que 8 % d'Andorrans ne parlent pas le catalan ? Les autres informations quantitatives données ne permettent pas de répondre à cette question (par exemple, en famille, 16 % des Andorrans parlent le castillan, mais cela ne permet pas d'inférer que dans le couple l'un des deux conjoints n'est pas catalanophone...).

⁴⁴ L'âge moyen de la population concernée par l'enquête est de 38,6 ans, ce qui donne une indication de la jeunesse de la société andorrane.

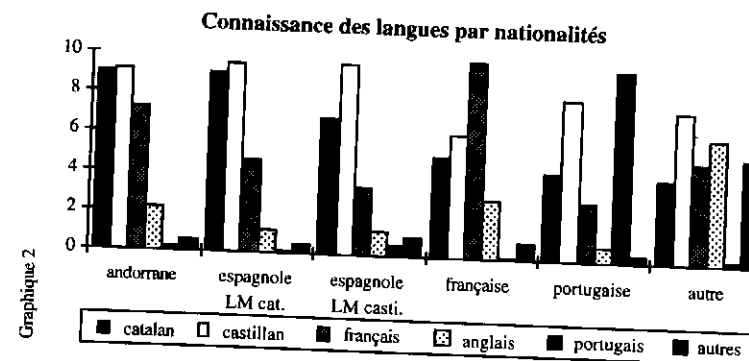
⁴⁵ Les items proposés étaient les suivants: «pas du tout, avec beaucoup de difficultés, avec certaines difficultés, ni bien ni mal, assez bien, très bien, parfaitement».

Un indicateur de connaissance générale de chaque langue est obtenu à partir de la moyenne de chaque compétence dans l'échelle de valeurs précédemment mentionnée; les moyennes générales qui en résultent, sans distinction de nationalité, sont les suivantes:

castillan (8,9) > catalan (7,3) > français (5,3) > anglais (1,9) > portugais (1,3) > autres (0,9)

Le second rang du catalan peut surprendre: peut-être ne faut-il pas exclure — puisqu'il s'agit d'estimations déclarées — que ce score soit le reflet d'une forme d'*insécurité linguistique* liée à un effet pervers de la politique de *normalisation*⁴⁶ catalane qui a fait prendre conscience aux locuteurs que leur vernaculaire n'était pas identique aux standards proposés... (cf. la crainte des hispanismes: la forme «andorrane» du prétérit, que Pompeu Fabra suggérerait pourtant de garder, est en train de disparaître des usages; est-ce en raison de sa proximité morphologique avec le castillan ?)

L'enquête distingue ensuite la connaissance des langues en fonction de la nationalité des locuteurs. Le graphique ci-après présente une synthèse de ces résultats. Il rend visible la connaissance de la langue castillane, mais aussi la diversité des compétences linguistiques de chaque nationalité: le trilinguisme au moins y semble généralisé⁴⁷.



Parmi les phénomènes singuliers, notons que les Andorrans sont ceux qui connaissent le plus le français après les ressortissants de ce pays; que les

⁴⁶ Pour une présentation, en français de cette politique, voir Boyer (1990: 124-134) et Boyer & Lamuela, dans Boyer (1996: 147-168).

⁴⁷ Les limites de ces informations sont évidentes: elles permettent une hiérarchie des différentes langues en présence, mais que signifient-elles d'un point de vue pragmatique ? Comment savoir, par exemple, si le niveau de connaissance du catalan ici reporté permet au locuteur lusophone de faire ses courses, ou de comprendre les jeux de mots dans cette langue ?

Espagnols de LM catalane connaissent légèrement mieux l'espagnol que le catalan; enfin, que les Portugais ont un score de connaissance de la langue castillane presque deux fois supérieur à celui de la langue catalane. Ainsi, ce groupe minoritaire, maîtrise mieux, non pas la langue du pays d'accueil, comme le laisserait supposer une dynamique d'intégration, mais celle du second groupe numériquement le plus important. Comment interpréter ce phénomène ? Plusieurs suppositions peuvent être envisagées: c'est le groupe dont les lusophones sont socialement le plus proche (cf. § 1.4.); ils ont le projet de migrer ensuite en Espagne (ou en France, voir la connaissance du français); ils savent que leurs possibilités de devenir citoyens andorrans sont réduites et donc que leur séjour en Andorre est temporaire; enfin le catalan est une langue régionale, alors que l'espagnol est une langue de rayonnement international... Des hypothèses, avec d'autres, qui mériteraient qu'une étude de type qualitatif soit entreprise à ce sujet.

2.4. Plurilinguisme et monolingue dans les interactions sociales

L'enquête s'intéresse ensuite aux usages sociaux et distingue plusieurs contextes de communication. Nous les regroupons dans deux catégories: d'une part les *pratiques linguistiques de proximité* qui concernent les interactions langagières les plus coutumières et les plus fréquentes; et d'autre part, les *pratiques linguistiques élargies* qui supposent des transactions langagières avec des interlocuteurs moins familiers ou inconnus, susceptibles d'une plus grande irrégularité, et qui peuvent présupposer une variété de langue plus formelle. Ce regroupement se justifie en outre d'un point de vue méthodologique puisque dans l'enquête, pour le premier contexte, on rend compte surtout de la langue utilisée en fonction de la nationalité; dans le second, à ces deux informations s'ajoute celle de la coïncidence ou de la divergence des langues utilisées.

2.4.1. Pratiques linguistiques de proximité

Les trois situations considérées dans les pratiques linguistiques de proximité amplifient progressivement le cercle des interactions du plus intime vers le social: famille, amis et travail. La distribution de chaque langue prise *isolément* dans chacun des trois contextes classe le catalan en première position, suivi du castillan, puis du français, et enfin du portugais, dans les trois cas.

A partir de ces données, l'enquête construit un *indicateur d'usage* des langues, qui, associé à l'*indicateur de connaissance* des langues (cf. § 2.3),

permet d'élaborer un *indicateur linguistique*. Cet indicateur linguistique permet un classement des langues en présence plus favorable au catalan:

catalan (56,3) > castillan (50) > français (18,5) > portugais (7,3) > anglais (5,6) > autres langues (3)

Le tableau ci-après rend compte de la mise en relation des langues entre elles: il montre que les situations de bilinguisme et de plurilinguisme sont présentes dans les trois contextes; et que le bilinguisme catalan / castillan est à ce point important qu'il a mérité une catégorie à part. Comme on pouvait s'y attendre, les comportements monolingues sont plus fréquents en famille (71 %), qu'avec les amis ou au travail (56 et 59 %).

	FAMILLE	AMIS	TRAVAIL
plurilinguisme/autres Lgues	16 %	21 %	15 %
Catalan / castillan	13 %	23 %	26 %
Toujours en catalan	41 %	33 %	34 %
Toujours en castillan	20 %	16 %	21 %
Toujours en français	5 %	4 %	3 %
Toujours en portugais	5 %	3 %	1 %

Tableau 2

L'étude s'intéresse ensuite à la langue la plus utilisée, selon la nationalité, dans les trois contextes (voir tableau 5, en annexe). En ce qui concerne l'utilisation de la langue maternelle, c'est bien entendu celle qui est le plus parlée en famille: elle est assez stable dans les trois contextes pour les catalanophones, qu'ils soient Andorrans ou Espagnols (bien que ces derniers l'utilisent davantage que les Andorrans à la maison); elle décroît à mesure que l'on s'éloigne de la sphère familiale pour les Français et les Portugais, comme l'on pouvait s'y attendre. Toutefois, ce sont les Portugais qui parlent le moins leur langue maternelle chez eux: elle n'y représente que 60 % des échanges. La place du castillan, pour cette communauté, dans les trois situations de communication, explicite la connaissance élevée de cette langue que nous avons déjà pointée précédemment: 22 % en famille, 28 % avec les amis et 56 % au travail. A titre de comparaison, le castillan ne représente pour les Français que 8 %, 5 %, et 9 % des échanges dans ces trois contextes respectifs. Notons enfin que c'est dans les relations amicales que le taux de bilinguisme catalan / castillan est le plus élevé quelle que soit la nationalité; que la communauté française, bien que numériquement moins importante que la communauté portugaise, maintient davantage sa langue quelle que soit la situation de communication (prestige de la langue ? fonctionnement en circuit fermé ?)

2.5. Pratiques linguistiques élargies

Les pratiques linguistiques élargies concernent d'une part les relations avec les administrations (gouvernement, sécurité sociale, compagnie d'électricité...) et d'autre part celles avec le domaine socio-économique dans un sens plus large (banques, commerces, moyens de transport...) ⁴⁸. L'enquête propose une hiérarchie des situations selon deux critères: leur degré d'utilisation du catalan et le degré de non coïncidence des langues des locuteurs. L'enquête montre ainsi que les lieux où l'on parle le moins le catalan sont également ceux dans lesquels l'alternance des langues est la plus élevée. L'enquête distingue donc:

- des situations favorables (banques, assurances, cabinets de gestion, docteurs et dentistes)
- des situations intermédiaires (coiffeurs, petits magasins, restaurants)
- des situations défavorables (grands magasins, bars/pubs/discothèques, taxis et autobus) ⁴⁹

Le tableau ci-après présente d'une part le pourcentage de coïncidence du choix de langue selon les situations et d'autre part les langues utilisées lorsque cette coïncidence a lieu.

Langues utilisées	administration	sit. favorable	sit. interméd.	sit. défavorable
catalan	87	69	52	33
castillan	9	23	42	64
français	2	8	5	2
portugais ou autres	2		1	1

% de coïncidence des langues	81	88	68	59
------------------------------	----	----	----	----

Tableau 3

⁴⁸ L'enquête traite séparément ces deux domaines. Nous les regroupons, car le premier nous paraît intéressant dans la perspective d'une interprétation du phénomène de diglossie.

⁴⁹ Ce qui surprend toutefois, dans la catégorisation ainsi réalisée, c'est qu'elle semble tomber du ciel tant elle est détachée du contexte social; dès que l'on ne l'oublie pas, elle apparaît tautologique ou circulaire: faut-il s'étonner de découvrir que les situations favorables sont celles où interviennent des personnes appartenant à des classes économiques aisées (et dont on sait qu'elles sont majoritairement catalanophones); et que les situations défavorables, comme par hasard, sont celles occupées majoritairement par des migrants ?

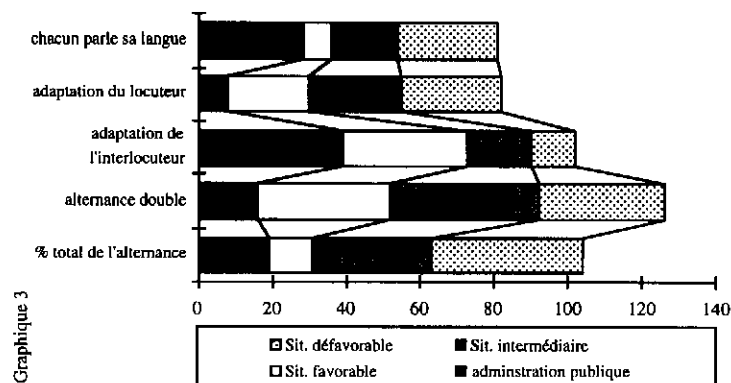
Quels que soient les contextes, ce sont les comportements unilingues qui sont majoritaires d'un point de vue quantitatif. L'utilisation du catalan est dominante à l'exception des situations défavorables où le castillan prend la première place; c'est également cette dernière langue qui, dans le passage des situations favorables aux situations défavorables, se substitue progressivement à la langue officielle; d'autres données — non mentionnées ici — vérifient cette règle quelle que soit la nationalité du locuteur. L'enquête indique par ailleurs une nette augmentation, quelle que soit la nationalité, de l'utilisation du catalan, lorsque les locuteurs s'adressent à l'administration. Par exemple, les locuteurs castillans qui n'utilisent le catalan que dans une proportion de 20 % avec les amis et 33 % au travail sont 69 % à s'adresser en catalan à l'administration; pour les Français les taux sont les suivants: 14 %, 24 % et 49 %.

Voyons maintenant ce qu'il en est des comportements plurilingues. Précisons qu'il s'agit ici de l'accord sur le *choix* de la langue de communication; les possibilités d'alternance codique dans le flux de la parole ne sont pas prises en compte. Les items proposés établissent de manière implicite que les langues en présence sont également disponibles pour les interlocuteurs («chacun continue à parler sa langue»); mais l'éventuelle asymétrie des compétences linguistiques des locuteurs dans les langues en contact est évacuée ⁵⁰, ce qui est gênant pour l'interprétation des résultats. La question du *choix de langue* a fait l'objet de nombreuses études en sociolinguistique et partant de plusieurs théories; ce sont celles qui réfèrent à l'*accommodation* qui nous proposent les outils conceptuels les plus pertinents pour appréhender la question qui nous occupe ici (pour une synthèse voir Hamers et Blanc 1983: 183-198) ⁵¹. Le graphique ci-après

⁵⁰ On se situerait donc plutôt dans une situation «endolingue-bilingue», (telle que définie dans la typologie élaborée par l'équipe de Bâle/Neuchâtel, voir de Pietro 1988; et Matthey & de Pietro 1997, pour une synthèse), néanmoins en raison de l'absence de précision sur le degré de partage des codes, les situations prototypes «exolingue-bilingue» (recours à deux langues inégalement partagées) et dans une moindre mesure «unilingue-exolingue» (prise en compte des divergences codiques, stratégies pour les réduire, mais communication dans une seule langue), ne sont pas à exclure.

⁵¹ Rappelons simplement que l'*accommodation* peut fonctionner dans deux directions dépendantes de facteurs individuels et environnementaux: soit le locuteur adopte une *adaptation convergente* (principe d'attraction / similarité) en vue de maximiser la communication, ou dans la perspective d'une éventuelle approbation sociale (dans le cas où les gains sont estimés supérieurs au coût); ou au contraire le locuteur adopte une *adaptation divergente* qui a pour effet, disent Hamers et Blanc, *de se dissocier personnellement de l'interlocuteur comme individu*, ce qui permet au locuteur de s'affirmer sur le plan de l'identité ethnique et de manifester ainsi une solidarité avec son groupe d'appartenance; cependant l'*adaptation divergente* peut aussi être le reflet d'une absence de disponibilité du répertoire linguistique. C'est pourquoi la carence de cette information dans l'enquête rend plus délicate — au risque de la fausser

propose une synthèse des informations fournies par l'enquête sur les choix de langues et leur alternance selon les contextes (la première ligne du bas sert de repère: elle indique la proportion d'alternance).



Nous avons classé les résultats sur un axe *souplesse / rigidité*. Ce que nous nommons l'alternance double («parfois je finis par parler sa langue, parfois il finit par parler ma langue») nous semble indiquer un comportement d'adaptation mutuelle, traduisant une volonté de coopération pour qu'aboutisse la communication: nous le considérons donc comme un indicateur de *souplesse*. A l'autre extrême — sous réserve d'une compétence linguistique partagée — le maintien des langues de chaque locuteur peut s'interpréter comme une marque de *rigidité*⁵², voire comme l'instauration d'un rapport de force. Le cas de l'administration est intéressant à cet égard, car les comportements y apparaissent paradoxaux: c'est le lieu où adaptation convergente (adaptation de l'interlocuteur) et divergente (maintien des langues) y sont les plus élevées. Ce fonctionnement nous semble emblématique des *tensions* qui peuvent s'instaurer entre la *norme communautaire* (qui veut que l'on parle en catalan) et la *norme organisationnelle* (qui veut que l'on s'adapte à la langue du client). Néanmoins, le graphique montre que, dans l'ensemble,

— l'interprétation des résultats.

⁵² Deux bilingues partageant les mêmes langues s'accordent en général sur le choix d'une langue même si des marques transcodiques émaillent leurs discours et même s'il peut arriver que dans le cours de la conversation, en raison par exemple d'une plus grande disponibilité lexicale dans telle ou telle langue, selon le sujet abordé, celles-ci alternent: *Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español*. Le fait de juxtaposer deux langues sans qu'elles coïncident jamais au cours de la même interaction, ne peut qu'être interprété, pour reprendre l'expression d'Hamers et Blanc, que comme une *accentuation des marqueurs linguistiques de l'ethnicité*.

ce sont les comportements consensuels qui dominent dans les trois contextes puisqu'on observe un mouvement décroissant de la souplesse vers la rigidité. On peut regretter cependant que l'enquête ne précise pas quelles sont les langues en présence et dans quel sens ces alternances se réalisent.

2.5. Attitudes à l'égard du catalan

L'enquête classe ensuite l'échantillon étudié en quatre catégories selon les *attitudes* de la population vis-à-vis du catalan. Elle oppose ainsi les «exigeants», les «réalistes», les «symboliques» et les «réticents», à partir des choix effectués dans une série de huit couples de phrases qui s'opposent (le lecteur déduira de la liste ci-après, les phrases contraires auxquelles nous référerons par la suite par l'indication «bis»):

- (1) parler le catalan doit être obligatoire lorsque l'on s'adresse au public dans une situation professionnelle
- (2) il y a encore beaucoup à faire pour que le catalan soit davantage utilisé en Andorre
- (3) en Andorre, d'un point de vue professionnel, il est plus important de maîtriser le catalan que l'anglais ou le français
- (4) le catalan est indispensable pour s'intégrer dans le pays
- (5) ne peuvent accéder à la nationalité andorrane que ceux qui parlent le catalan
- (6) pour trouver du travail en Andorre le catalan est indispensable
- (7) l'administration publique ne donne pas suffisamment d'importance à la diffusion du catalan en Andorre
- (8) les employeurs du pays doivent obliger leurs employés à parler le catalan.⁵³

(notre trad. Camp Torres 1996: 48-49)

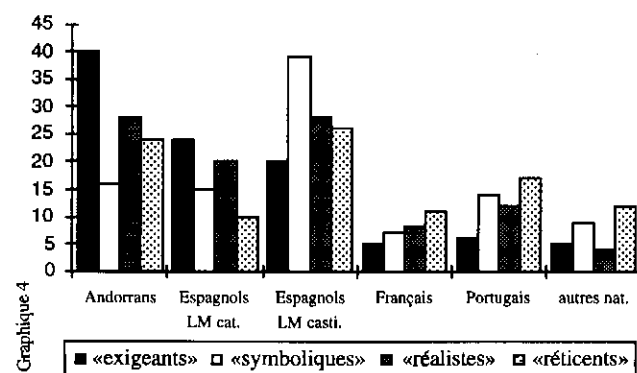
Le tableau ci-après indique la représentation de chaque groupe dans l'échantillon et les classements par ordre décroissant des items qu'ils proposent:

⁵³ Ici on peut s'étonner de ce que la langue castillane ne soit pas évoquée, alors que le français et l'anglais par exemple le sont; de plus, certains items se recoupent ou apportent des nuances qui ne semblent pas toujours opératoires (par exemple (2) et (7) ou (3) et (6)).

«exigeants»	40 %	1 > 2 > 4 > 8 > 5 > 3 > 7 > 6
«symboliques»	23 %	6 > 4 > 8bis > 1 > 3 > 7bis > 2 > 5bis
«réalistes»	20 %	2 > 7 > 8bis > 6bis > 1 > 4bis > 5 > 3
«réticents»	17 %	7bis > 1 > 2bis > 5bis > 4bis > 3 > 6bis > 8bis

Tableau 4

Les choix des «exigeants» révèlent l'importance de la langue comme trait identitaire; les «symboliques» semblent se caractériser par des contradictions entre les positions affichées et leur mise en pratique (proximité de: 6 et 8bis); les «réalistes» témoignent d'un souci pour la langue tempéré de pragmatisme (8bis, en 3ème position); enfin le choix élevé de contre-propositions chez les «réticents» montre que la langue est loin d'être une préoccupation primordiale. Le graphique suivant permet de préciser la répartition par nationalités:



Ce graphique montre une répartition contrastée selon que l'on appartient aux groupes numériquement majoritaires (Andorrans, Espagnols de LM catalane et castillane) ou que l'on appartient aux groupes minoritaires (Français, Portugais, autres nationalités). Ces derniers sont ceux qui ont la proportion la plus élevée de «réticents»; dans les groupes majoritaires on note le contraste entre les catalanophones, chez qui dominent les «exigeants», et les hispanophones dont la majorité a une attitude «symbolique» à l'égard du catalan.

En conclusion, la réalité plurilingue et le monolinguisme officiel peuvent-ils faire bon ménage ?

L'écologie linguistique de la société andorrane est assurément difficile à caractériser d'autant que le portrait que l'on vient de faire n'en donne qu'une image très partielle. Pour ne donner qu'un exemple de cette «incomplétude» parmi d'autres, nous avons quasiment exclu — faute de données — les spécificités langagières d'une partie importante de cette société: celle constituée par la catégorie «autres nationalités»; particulièrement hétérogène, il est vrai, mais numériquement parlant, aussi importante que la communauté française à laquelle nous avons accordé une place non négligeable. Néanmoins, et sachant qu'il ne s'agit là que d'une ébauche, quels sont les traits saillants que l'on peut retenir et peut-on (ou faut-il) interpréter ces pratiques linguistiques en termes de conflits de langues ou de coexistence pacifique ?

Le trait majeur de ce pays officiellement monolingue est le plurilinguisme de sa population. Plurilinguisme qui est à associer à la situation de frontière, comme lieu de brassage et de passage, mais aussi au caractère urbain de cette société (Calvet, 1994). Ce plurilinguisme n'est pas territorial (comme par exemple en Suisse, où les individus sont majoritairement unilingues); l'enquête utilisée montre néanmoins que ce plurilinguisme revêt plusieurs formes:

- du point de vue des compétences, les membres de cette société disposent d'un répertoire linguistique dans lequel coexistent, à des degrés de maîtrise divers, plusieurs systèmes langagiers: ce qui laisse supposer une grande flexibilité dans les pratiques langagières.
- du point de vue des usages, le plurilinguisme andorran se caractérise:
 - essentiellement, par l'addition chez un même individu, de plusieurs monolinguismes (on a vu que dans les échanges sociaux, le taux de coïncidence des langues entre les partenaires d'une interaction verbale est celui qui est le plus élevé); cette juxtaposition pouvant conduire les «non-nationaux, non-catalanophones» à des situations de diglossie⁵⁴ dans les contextes institutionnels (cf. l'utilisation du catalan dans l'administration);
 - dans une moindre mesure, ce plurilinguisme se caractérise aussi, par des alternances de langues au cours d'une même interaction verbale; elles sont

⁵⁴ On se situe dans une acception élargie de la diglossie, qui retient comme principe majeur la distribution fonctionnelle des langues; on adopte pour la définition de ce concept la proposition de Lüdi & Py: «situation d'un groupe social (famille, tribu, ville région, etc.) qui utilise une ou plusieurs variétés (langues, idiomes, dialectes, etc.) à des fins de communication, fonctionnellement différenciées, pour quelque raison que ce soit» (Lüdi & Py 1986: 23).

surtout marquées par la coopération des locuteurs; mais on ignore, dans ce dernier cas, quelles sont les langues qui alternent et dans quel sens se réalise le changement de langue;

- enfin, dans ce plurilinguisme, le bilinguisme catalan / castillan tient une place privilégiée.

Ce dernier trait, qui rend visible l'importance du castillan, dans les pratiques linguistiques ne peut que nous interroger: le modèle proposé par les sociolinguistes catalans⁵⁵ serait-il pertinent pour l'Andorre ?

Au premier abord, ce modèle a l'air inopérant. En effet, on peut estimer qu'au moins jusqu'à ce que la Catalogne obtienne le statut de région autonome, la situation du catalan en Espagne et en Andorre se trouvent inversées: le groupe catalanophone en Andorre est socialement «bien» situé, numériquement le plus important (41 % de la population) et surtout, la langue y jouit d'un statut officiel; selon les critères des sociolinguistes catalans, elle devrait donc être la langue dominante. Or, le portrait que l'on vient de faire donne plutôt l'image d'une langue fragile face au castillan: comment expliquer que cette dernière, n'ayant aucun statut officiel, étant celle d'un groupe minoritaire (26 %), joue malgré tout le rôle de trait d'union et soit la langue véhiculaire entre les communautés alloglottes ?

Deux hypothèses qui se confortent l'une l'autre peuvent être avancées. La première est que, par une sorte de mimétisme, les catalanophones en Andorre, bien que se trouvant dans un contexte protégé et privilégié, ont néanmoins développé les mêmes habits linguistiques que les catalanophones en Espagne; à savoir, que des années de minoration linguistique ont installé une norme d'accommodation dans laquelle le choix de langue est toujours à sens unique. Ainsi, Cambra et Nussbaum rappellent que les objectifs des écoles d'immersion en Catalogne:

⁵⁵ Comme on le sait, la sociolinguistique catalane et occitane ont réinterprété la vision *fonctionnaliste statique* du concept de diglossie élaboré par les sociolinguistes américains Fergusson et Fishman, en une vision *dynamique et polémique*, pour reprendre la formulation d'Henri Boyer, qui rend compte de ces travaux: «... Il ne saurait être question de coexistence équilibrée entre deux langues concurrentes. S'il y a bien coexistence, c'est une coexistence problématique entre une *langue dominante* (le castillan, le français) et une *langue dominée* (le catalan, l'occitan). Et dans un contexte de domination, il y a forcément déséquilibre et instabilité, il y a forcément conflit et dilemme. Car ou bien la langue imposée va se substituer lentement mais sûrement à la langue dominée (ce qui est le cas de figure le plus probable, l'Histoire en témoigne), ou bien les usagers de cette langue dominée vont résister et œuvrer à sa *normalisation*, c'est-à-dire à son utilisation massive dans tous les domaines de la communication sociale, en toutes circonstances et ce, en respectant des normes d'usage (phonétiques, orthographiques, lexicales, grammaticales)» (Boyer 1991: 93).

prétendent annuler à l'école la *norme d'accommodation* qui a marqué les rapports sociaux entre catalanophones et castillanophones pendant des décennies, selon laquelle le locuteur catalanophone adopte en général la langue de son interlocuteur castillanophone (Nussbaum, 1992).

(Cambra & Nussbaum, à paraître)

La deuxième hypothèse découle de cette dernière remarque: tout comme la Catalogne, l'Andorre, jusqu'à il y a peu, ne disposait pas de système scolaire propre étayant l'usage de sa langue nationale; de plus, jusqu'en 1972, date à laquelle le gouvernement décide d'imposer un programme d'«andorransisation» aux systèmes scolaires du pays (français et espagnols, laïques et confessionnels), non seulement le catalan n'était pas enseigné, mais aucune (in)formation (histoire, géographie, connaissance des institutions...) sur l'Andorre n'était dispensée dans ces établissements, chacun respectant strictement les programmes de son pays. Or, chacun sait que l'école, selon l'expression consacrée, est «le ciment d'une nation»... Dès lors, la connaissance élevée du castillan (ou du français) par les Portugais est peut-être, non pas une question de choix ou de stratégie mais, tout simplement, une question de scolarisation; de même c'est le facteur scolarisation qui explique l'écart entre compréhension et production écrite en catalan: sur 41 % de personnes qui ont appris à parler dans cette langue, seulement 14 % y ont également appris à lire et à écrire... La mise en place d'un système scolaire national nous semble être décisive: son absence a privé la langue de son étayage le plus fondamental; de ce fait les rapports entre le catalan et le castillan en Andorre nous semblent moins devoir être interprétés en termes de concurrence ou de conflit qu'en termes de «déséquilibre structurel de soutien et de diffusion».

En outre, sans nier que la langue soit pour les Catalans un trait identitaire important, le «conflit des langues» nous semble surtout être un moyen privilégié de l'expression d'autres conflits (économiques, sociaux, politiques...) que peut connaître une société. Le statut institutionnel dont jouit le catalan en Espagne aujourd'hui fait sans doute que ses locuteurs peuvent enfin se départir de positions militantes trop rigides et peuvent envisager les rapports entre les langues avec plus de sérénité: Boix, dans un ouvrage au titre suggestif, *Triar no es trair* (Choisir n'est pas trahir), montre que pour de jeunes bilingues de Catalogne, l'alternance des langues répond surtout à un souci d'adaptation à la situation de communication, et que cela ne doit pas être interprété pour autant comme une marque de déloyauté à l'égard du groupe dont ils sont issus.

Depuis 1982, l'Andorre s'est dotée d'une école où le catalan et le français sont langues véhiculaires; la formalisation des connaissances en espagnol

(dont la fonction de langue seconde dans la société est admise) et l'apprentissage de l'anglais langue étrangère font également partie du curriculum⁵⁶. Par l'introduction de cette quatrième langue, l'Andorre dépasse largement, en matière d'apprentissage des langues, les recommandations de la communauté européenne.

L'Andorre a donc fait *institutionnellement* le choix d'une école plurilingue dans laquelle la construction de l'identité nationale n'est pas synonyme de fermeture à l'altérité. Preuve que réalité plurilingue et monolinguisme officiel ne sont pas incompatibles et peuvent aussi faire l'objet d'une entente harmonieuse !

Bibliographie

- Abdallah-Pretceille, M. (1991). Langue et identité culturelle. Le bilinguisme et l'enfance problèmes quotidiens. *Enfance*, 45, 4, 305-309.
- Adellach Baró, B., & Ganyet Solé, R. (1977). *Estadístiques de les Valls d'Andorra*. Andorre: M.I. Consell General.
- Armengol Vila, L. (1988). *Comportaments socials i mentalitats col·lectives. Els llegats eclesiàstics andorrans del segle XIX*. Andorre: M.I. Consell General.
- Bayart, J.-F. (1996). *L'Illusion identitaire*. Paris: Fayard.
- Becat, J. (1996). Andorra, Països Catalans, França i Espanya. *La identitat nacional, 3a Diada Andorrana, XXII Universitat catalana d'estiu*, 16-25 d'agost del 1990, Prada de Conflent. (pp. 21-34). Andorre: Societat Andorrana de Ciències.
- Boyer, H. (dir.) (1996). *Sociolinguistique. Territoire et objets*. Lausanne-Paris: Delachaux et Niestlé.
- Boyer, H. (1991). *Éléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*. Paris: Dunod.
- Brutails, J.-A. (1904/1996). *La coutume d'Andorre*. Andorre: Editorial Casal i Vall (première édition, Paris, 1904).
- Calvet, L.-J. (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris: Payot et Rivages (coll. Essais Payot).
- Calvet, L.-J. (1996). *La sociolinguistique*. Paris: PUF, coll. *Que sais-je ?* n° 2731.
- Calvo Mallol, R., Martínez Díez, G., & Gasch Nadal, N. (1990). *Recull estadístic general de la població, Andorra 90*. Andorre: Conselleria de treball i benestar social.
- Cambra, M., & Nussbaum, L. (à paraître). Gestion des langues en classe de langue étrangère. Le poids des représentations de l'enseignant. *Actes du colloque*
- «*Alternance des langues et apprentissage. Situations, modèles, analyses, pratiques*», 6-8 février 1997, Saint-Cloud.
- Camiade, M. (1996). Concepte d'identitat a través de la història andorrana. *La identitat nacional, Societat andorrana de Ciències, 3a diada andorrana, XXII universitat catalana d'estiu*, 16-25 agost 1990, Prada de Conflent. Andorre: Govern d'Andorra, Ministeri d'Afers socials i Cultura.
- Camp Torres, F. (1996). *Coneixement i usos lingüístics de la població d'Andorra*. Andorre: Govern d'Andorra, Ministeri d'Afers Socials i Cultura, Servei de Política Lingüística, nov.
- Cavero, P. (1995). Notes històriques sobre la catalanitat i el Principat d'Andorra. *Andorra i la Catalanitat, 7a Diada Andorrana, XXVI Universitat catalana d'estiu*, 20 d'agost del 1994, Prada de Conflent. Andorre: Societat Andorrana de Ciències.
- Comas d'Argemir, D., & Pujadas, J. J. (1997). *Andorra un país de frontera. Estudi etnogràfic dels canvis econòmics, socials i culturals*. Andorre-Barcelone: Govern d'Andorra, Ministeri d'Afers Socials i Cultura / Editorial Alta Fulla
- Dabène, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris: Hachette.
- de Pietro, J.-F. (1988). Vers une typologie des contacts linguistiques. *Langage et Société*, 43, 65-89. Paris: msh.
- Ferrer, M.-R. (1996). Integració social i política dels andorrans de primera generació. *La identitat nacional, 3a Diada Andorrana, XXII Universitat catalana d'estiu*, 16-25 d'agost del 1990, Prada de Conflent. (pp. 59-67). Andorre: Societat Andorrana de Ciències.
- Fiter i Rossell, A. (1748/1987). *Manual Digest de las Valls neutras de Andorra*. Andorre: M.I. Consell General d'Andorra (transcription et édition facsimilée du manuscrit daté de 1748).
- Grojean, F. (1993). Le bilinguisme et le biculturalisme. Essai de définition. *Bilinguisme et biculturalisme. Théories et pratiques professionnelles, Actes du 2ème colloque d'orthophonie / logopédie*, Neuchâtel, 17-18 sept. 1992. *TRANEL*, 19, 13-39.
- Hamers, J. H., & Blanc, M. (1983). *Bilinguisme et bilingualité*. Bruxelles: Mardaga.
- Lüdi, G. (1984). Constance et variations dans le choix de langue. L'exemple de trois groupes de migrants bilingues à Neuchâtel (Suisse). *Rencontres régionales de linguistique, BULLLL*, 6, 181-203, Lausanne.
- Mackey, W. F. (1976). *Bilinguisme et contact de langues*. Paris: Kincksieck.
- Matthey, M., & de Pietro, J.-F. (1997). La société plurilingue: utopie souhaitable ou domination acceptée ? In H. Boyer (dir.), *Plurilinguisme: contacts ou conflit de langues ?* (pp. 133-189). Paris: L'Harmattan.
- Nussbaum, L. 1992. Manifestacions del contacte de llengües en la interlocució. *Treballs de sociolingüística catalana*, 10, 99-123.
- Parrilla, J. A., & Muñoz, J. A. (dir.) (1983). *Breu història d'Andorra*. Barcelona: Nono-Art S.A.
- Sorribes, R.-M. (1995). L'evolució de la premsa a Andorra i la relació amb els països veïns. *Andorra i la catalanitat, 7a Diada Andorrana, XXVI Universitat catalana*

⁵⁶ Pour une présentation de ce système scolaire, voir: Marquilló, Darnès, Geli et Ruf: «L'école andorrane: évolution et perspectives, ou les choix plurilingues d'une école en quête d'identité(es)», à paraître dans *Lidil*, Grenoble.

d'estiu, 20 d'agost de 1994, Prada de Conflent. Andorre: Societat Andorrana de Ciències, pp. 53-60.

Todd, E.. (1994). *Le destin des immigrants. Assimilation et ségrégation dans les sociétés occidentales*. Paris: Seuil, coll. points Essais, n° 345.

Valls, A. (1995). Andorranitat i catalanitat: matrimoni o cosinatge ? (enquesta). *Andorra i la catalanitat, 7a Diada Andorrana, XXVI Universitat catalana d'estiu, 20 d'agost de 1994, Prada de Conflent*. (pp. 75-110). Andorre: Societat Andorrana de Ciències.

Widmer, J. (1993). Identités linguistiques et contact des cultures. Quelques remarques à propos des statuts symboliques. *Bilinguisme et biculturalisme. Théories et pratiques professionnelles, Actes du 2ème colloque d'orthophonie / logopédie*, Neuchâtel, 17-18 sept. 1992, *TRANEL*, 19, 79-93.

Annexes

Niveau d'études	Andorrans	Espagnols	Français	Portugais
aucun	4,1 %	6,8 %	1,7 %	3,9 %
primaire	37,3 %	54,4 %	17,1 %	65,9 %
secondaire	24,3 %	17,5 %	35,3 %	25,3 %
universitaire	13,1 %	7,1 %	18,1 %	0,7 %
professionnel	20,4 %	13,6 %	27,1 %	4,0 %
autres	0,8 %	0,6 %	0,7 %	0,2 %

Tableau 5: niveau scolaire / nationalités. Source: Calvo, Martínez, Gasch (1990: 72)

Secteurs	Andorrans	Espagnols	Français	Portugais
Commerce	26,8 %	33,1 %	32,7 %	12,5 %
Hôtellerie	5,5 %	13,5 %	27,7 %	23,9 %
Administration	26,7 %	7 %	10,8 %	0,9 %
Activités financières	8,4 %	3,6 %	1,4 %	0,1 %
Prof. libérales	3 %	1 %	2,8 %	0 %
Autres services	15,7 %	17 %	16,8 %	12,8 %
Construction	3,7 %	11,4 %	1,9 %	34,6 %
Industries de la construction	4,3 %	6,9 %	1,9 %	7,5 %
Autres industries	2,6 %	5,7 %	3,8 %	7 %
Agriculture	3,3 %	0,7 %	0,2 %	0,7 %

Tableau 6: secteurs d'activité / nationalités. Source: Calvo, Martínez, Gasch (1990: 88)

Paroisses	Répartition de la population par paroisses	% d'Andorrans sur la population totale de la paroisse	% d'Espagnols sur la population totale de la paroisse	% de Français sur la population totale de la paroisse	% de Portugais sur la population totale de la paroisse
Canillo	2,7	31,4	30,4	16,5	14
Encamp	12,5	19,6	47,7	15,5	12
Ordino	2,1	37,2	28,4	10	7,1
La Massana	8,3	20,3	38,3	10	12
Andorra la Vella	39,7	22,4	61	4,2	7,8
Sant Julià de Loria	11,8	28	58	4,1	5,4
Escaldes-Engordany	22,9	27,4	57,1	3,9	7,7

Tableau 7: répartition des différentes nationalités par rapport à la population totale de chaque paroisse. Source: Calvo, Martínez, Gasch (1990: 15-17)

NB: À l'exception de la première colonne, ces totaux sont inférieurs à 100 car nous n'avons pas reporté ici la répartition de la population anglaise qui habite principalement à La Massana et à Ordino (10,8 % et 7,8 % des populations des paroisses respectives).

Période	Nombre de mariages	Nombre de mariages non-mixtes	Nombre de mariages mixtes
1914-1919	51 (1)	• 28 entre Andorrans • 9 entre Espagnols	• 13 Andorran(e)s / Espagnol(e)s
1940-1941	16 (1)	• 3 entre Andorrans • 4 entre Espagnols	• 6 Andorran(e)s / Espagnol(e)s • 2 Espagnol(e)s / Français(es) • 1 Espagnol / Portugaise
1960	27 (1)	• 2 entre Andorrans • 11 entre Espagnols	• 10 Andorran(e)s / Espagnol(e)s • 4 Espagnol(e)s / Français(es)
1980	42 (2)	• 1 entre Andorrans • 22 entre Espagnols • 3 entre Portugais • 1 entre Angolais	• 8 Andorran(e)s / Espagnol(e)s • 1 Andorran(e)s / Français(es) • 2 Espagnol(e)s / Français(es) • 3 Espagnol(e)s / autres nationalités • 1 Espagnol / Portugaise
1990	27 (3)	• 3 entre Andorrans • 8 entre Espagnols • 1 entre Argentins • 1 entre Philippins	• 11 Andorran(e)s / Espagnol(e)s • 1 Espagnole / Portugais • 1 Espagnole / Chinoise • 1 Espagnol / Philippine

Tableau 8: détail des mariages mixtes et non mixtes pour la paroisse d'Andorre la Vieille

(1): nous ne disposons pas du nombre total de mariages dans l'ensemble des vallées pour ces années-là.

(2): ce chiffre représente 23 % du nombre total de mariages dans les vallées (stat. du gouvernement)

(3): ce chiffre représente 17,64 % du nombre total de mariages dans les vallées (stat. du gouvernement)

Langue Nationalité	catalan	castillan	français	portugais	catalan/castillan	pluriling. autres Lgues
--------------------	---------	-----------	----------	-----------	-------------------	-------------------------

FAMILLE

(91 %)

Andorran	77	16	0	0	4	3
Espagnol LM cat.	90	6	0	0	4	0
Espagnol LM cast.	18	70	0	0	7	5
Français	5	8	82	0	0	5
Portugais	6	22	3	60	0	9

AMIS

(non précisé)

Andorran	78	10	1	1	7	3
Espagnol LM cat.	80	5	0	0	14	1
Espagnol LM cast.	20	55	1	0	18	6
Français	14	5	61	0	5	15
Portugais	6	28	2	35	6	23

TRAVAIL

(77 %)

Andorran	77	13	3	0	7	0
Espagnol LM cat.	79	11	0	0	10	0
Espagnol LM cast.	33	55	2	0	8	2
Français	24	9	55	0	2	10
Portugais	9	56	0	13	6	16

Tableau 9: Langue la plus utilisée selon la nationalité. Source: Camp Torres (1996: 30-31)